



Au printemps

Regardez les branches
Comme elles sont blanches !
Il neige des fleurs.
Riant dans la pluie,
Le soleil essuie
Les saules en pleurs
Et le ciel reflète,
Dans la violette
Ses pures couleurs...
La mouche ouvre l'aile
Et la demoiselle
Aux prunelles d'or,
Au corset de guêpe
Dépliant son crêpe,
A repris l'essor.
L'eau gaiement babille
Le goujon frétille :
Un printemps encore !

Marssac Info

Journal Municipal d'information

Mars 2023 - N° 127

Théophile Gautier (1811 - 1872)



Précision

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :
Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :
P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Tirage : 1 600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Le lundi, mardi et jeudi de

8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Le mercredi de 8h30 à 12h

Le vendredi de 8h30 à 12h - 13h30

à 16h30

Le samedi matin de 8h30 à 12h

Mairie fermée tous les mercredis après-midi et le 1^{er} samedi de chaque mois.

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

accueil@marssac-sur-tarn.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Une assistante sociale, reçoit sur rendez-vous.

Tél : 05 63 48 17 20

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

communication@marssac-sur-tarn.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr



Suivez-nous sur facebook :
Marssac sur Tarn

- 3 à 5 Les travaux sur notre commune
- 5 Rappel : aides aux entreprises pour faire face aux prix de l'électricité et du gaz
- 6 Cérémonie commémorative du 19 mars 1962
- 6 Passage à l'heure d'été
- 6 Guerre en Ukraine, séismes en Turquie et Syrie...
La solidarité est plus que jamais nécessaire !
- 7 École de Marssac : inscriptions des nouveaux élèves
- 7 Indemnité carburant 2023 : 100 € pour les travailleurs modestes
- 8 Rives du Tarn Running : les Avalats pour se retrouver
- 8 Le Centre Chorégraphique DuolaB
- 9 Le 10 avril, le Comité des Fêtes de Marssac organise une grande chasse aux œufs
- 10 Pour bien préparer l'été, la check-list anti moustique tigre
- 11 Un stand d'information sur le compostage se tiendra le vendredi 31 mars au marché de Marssac
- 11 Pourquoi composter ?
- 11 Le Frelon oriental, une nouvelle espèce à suivre de près
- 12 Centre de loisirs la Clé des Champs
- 12 Don du sang, don de vie : soyons au rendez-vous
- 13 Mars... L'art en folie au Centre Artistique Ambiance Scandale
- 14 MFATC : Les filles championnes du Tarn
- 14 Taille des haies, attention aux dates
- 14 Des arbres et arbustes pour attirer et nourrir les oiseaux
- 15 La balade des Lucioles : 12^{ème} édition
- 15 Goûter surprise pour les enfants du CLAE
- 16 Vive le printemps avec Autan pour Soi
- 16 Nouveau à Marssac : Pixies MC vous propose du repassage et des créations originales
- 17 Le nouveau Bureau de «Génération Mouvement»
- 17 La Boule Marssacoise relance le cochonnet avec une nouvelle équipe
- 18 à 20 L'histoire de Marssac
- 20 Numéros utiles

.....
Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise, Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

LA DÉPÊCHE

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

le Tarn libre
LE JOURNAL DU TARN

Envoyez vos articles et vos photos à
redaction@letarnlibre.com

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à
communication@marssac-sur-tarn.fr

Prochaine parution du Marssac Info : avril 2023

Envoyez vos articles avant le 15 mars à :
communication@marssac-sur-tarn.fr

Les travaux sur notre commune



Débroussaillage et désherbage : L'ASEI et la Régie Inter-quartiers d'Albi de nouveau à l'œuvre dans la commune

L'ASEI est intervenue sur les rues de Florentin, de La Barthe et des Peyragues ainsi qu'au bassin du complexe omnisports et dans ses alentours. De son côté, la Régie inter-quartiers est intervenue au lavoir de la rue du Nord pour désherber les rosiers qui commençaient à être envahis par les herbes et plantes alentours.



Lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires

Cette année, c'est dès la fin janvier que celles-ci ont pris leurs quartiers dans les grands pins du parc Montois, au risque de voir arriver très vite au sol leurs longues processions de printemps. Le processus a été rapidement stoppé grâce à la Société Agri Sud-Ouest qui est intervenue à notre demande pour enlever et brûler tous les cocons.

Du côté de l'école maternelle, la hauteur des arbres étant plus faible, ce sont nos agents qui interviennent pour traiter tous les nids au fur et à mesure de leur apparition.



Renouvellement de l'éclairage Public

Le chantier de remplacement des lampes à mercure par des lampes à leds qui avait débuté dans la rue Saint Exupéry touche à sa fin. Il ne reste plus que quelques réglages à affiner. Les travaux vont maintenant se poursuivre chemin de Tourseilles puis impasse du Verger.



Un nouveau panneau de signalisation au carrefour de la rue des Ecoles

C'est une entreprise marssacoise, Sud-Ouest Signalisation, qui l'a fabriqué et installé, via le marché de l'Agglomération. Tout beau, tout neuf, il indique la direction des principaux équipements publics en cœur de ville : la gare, la poste, la mairie, le stade Désiré Gach, les salles municipales et le complexe omnisports.

Retrouvez votre Marssac Info
TOUT EN COULEUR
 sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Salle polyvalente : en avant pour une nouvelle jeunesse !



Deux entreprises ont maintenant pris le relais à l'intérieur de la salle qui prend petit à petit belle allure : ce sont l'entreprise TALAZAC, pour la pose du parquet flottant, et l'entreprise THERON pour la pose des menuiseries intérieures. Au jour de la distribution de ce Marssac Info, les deux opérations devraient être quasi terminées.

A l'extérieur, tous les travaux de façade du bâtiment sont terminés et l'entreprise PMA a entrepris la réalisation du devant de la salle ainsi que celle du trottoir prévu du côté du terrain de pétanque.

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Stade Désiré Gach, nouveau terrain, nouveaux vestiaires, nouvelles tribunes



IMPORTANT : Pour des raisons de sécurité, le terrain synthétique sera ouvert lorsque les travaux de la tribune seront terminés.



Côté terrain synthétique, la réception des travaux a été faite.

Côté vestiaires : le carrelage du sol est terminé et la faïence murale est en cours de pose par l'entreprise MIELNIK.

Côté tribunes, le chantier a bien avancé : le bardage de la structure est maintenant terminé et les 300 sièges-spectateurs commandés seront bientôt tous installés. Il restera encore à installer les garde-corps des deux escaliers et les protections périphériques annexes.

Rappel

Aides aux entreprises pour faire face aux prix de l'électricité et du gaz

La préfecture met en place un numéro d'appel local ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h : **le 05 63 45 61 90**.

Cette cellule téléphonique a été complétée à compter du lundi 16 janvier par un accueil physique en préfecture, sur rendez-vous, quatre demi-journées par semaine : les lundis de 10h à 12h et de 14h à 16h30 et les mercredis et jeudis de 14h à 16h30.

Pour rappel, voici les mesures mises en place par le gouvernement.

Si vous êtes une TPE (moins de 10 salariés, chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions d'euros), vous pouvez bénéficier des aides suivantes : TICFE et ARENH (tarif réglementé), bouclier tarifaire, possibilité de résilier un contrat d'énergie sans frais, tarif garanti de l'électricité.

Si vous êtes une PME, vous pouvez bénéficier de la baisse de TICFE, de l'ARENH, de l'amortisseur et du guichet.

Si vous êtes une grande entreprise, vous pouvez bénéficier de la baisse de TICFE, de l'ARENH et du guichet.

Autres dispositifs ouverts à toutes les entreprises : l'activité partielle, dispositifs de médiation proposés en cas de différends commerciaux, dispositifs d'accompagnement proposés en cas de constitution de dettes fiscales ou sociales.

Plus de renseignements sur www.tarn.gouv.fr





Cérémonie commémorative du 19 mars 1962

Nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 19 mars à 11h30** devant le Monument aux Morts de Marssac pour la cérémonie du 61^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

A l'issue de la cérémonie, la Municipalité vous invite à nous retrouver autour du verre de l'amitié.



Passage à l'heure d'été

La bascule est prévue dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 mars avec un saut des aiguilles de la montre de 2h à 3h du matin.

Nous perdrons une heure de sommeil !

Guerre en Ukraine, séismes en Turquie et Syrie... La solidarité est plus que jamais nécessaire !



Cela fait déjà un an que nous avons relayé l'appel aux dons du Secours Populaire pour l'Ukraine (Marssac Info de mars 2022). Un an après la guerre est toujours là et les besoins humanitaires sont toujours plus pressants alors même que la Syrie et la Turquie viennent de subir l'un des séismes les plus meurtriers du XXI^{ème} siècle.

Dons d'argent, dons matériels, accueil des réfugiés... Comment peut-on aider les populations dans le besoin? Quels sont les besoins spécifiques? Où s'adresser pour faire des dons financiers ou matériels? Où se renseigner pour accueillir des réfugiés?

Sur le site www.Service-Public.fr vous trouverez une liste des principales ONG et associations qui œuvrent



au quotidien pour venir en aide aux populations et qui ont besoin de l'aide de nous tous.

www.Service-Public.fr

Votre article dans le prochain Marssac Info d'avril ?

à envoyer avant le 15 mars 2023
à communication@marssac-sur-tarn.fr

Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG

École de Marssac : inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée de septembre 2023



Les inscriptions à l'école concernent :

- les enfants qui rentrent à la maternelle pour la 1^{ère} fois (enfants nés en 2020)
- les enfants qui changent d'école suite à un déménagement de leur famille sur la commune.

Les inscriptions se font courant mars au service Accueil de la mairie. La présence physique des titulaires de l'autorité parentale est nécessaire.

Il est demandé de se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent.

Concernant les inscriptions des enfants en petite section de maternelle les parents seront invités à rencontrer les enseignants de l'école maternelle. La date de la rencontre n'est pas connue à ce jour. Elle sera diffusée plus tard par mail et par voie d'affichage à l'école maternelle.

Indemnité carburant 2023 : 100 € pour les travailleurs modestes

Attention : les personnes éligibles doivent en faire la demande au plus tard le 31 mars.

Afin de limiter les effets de la hausse des coûts des carburants et préserver le pouvoir d'achat des français, le gouvernement a instauré une indemnité carburant d'un montant de 100 € pour les travailleurs modestes. Cette indemnité concerne les 50 % des ménages les plus modestes qui utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail.

Quels sont les critères pour en bénéficier ?

Travailler : l'aide est réservée aux personnes actives (les fonctionnaires et les indépendants sont concernés au même titre que les salariés). Les demandeurs d'emploi et les retraités ne sont pas éligibles.

Posséder une voiture : le véhicule doit être utilisé à des fins professionnelles (incluant les trajets domicile-travail) et être régulièrement assuré. Il peut être à deux, trois ou quatre roues, thermique et/ou électrique.

Avoir des revenus modestes : le revenu fiscal de référence par part du demandeur doit être inférieur ou égal à 14 700 €, ce qui correspond environ à :

- < 1 314 € nets/mois pour une personne seule
- < 3 285 € nets/mois pour un couple avec un enfant
- < 3 285 € nets/mois pour une personne seule avec deux enfants
- < 3 941 € nets/mois pour un couple avec deux enfants
- < 5 255 € nets/mois pour un couple avec trois enfants.

NB : l'indemnité est versée par personne et non par

foyer. Chaque membre d'un couple modeste qui utilise son véhicule pour se rendre sur son lieu de travail recevra une aide de 100 €. Le couple pourra donc bénéficier de 200 € d'aide à l'achat de carburant.

Comment obtenir l'indemnité carburant ?

Contrairement à la «remise carburant» qui s'obtenait directement à la pompe, **pour bénéficier de cette indemnité il vous faut obligatoirement en faire la demande d'ici le 31 mars.**

Pour cela, il faut se rendre sur le site <https://ict.impots.gouv.fr/saisie-demande> pour remplir un formulaire dédié. Vous devrez y indiquer votre état civil et votre numéro fiscal, le numéro d'immatriculation du véhicule utilisé et son numéro de carte grise ainsi qu'un engagement sur l'honneur que vous utilisez votre véhicule à des fins professionnelles.

Pour ceux qui répondent aux conditions d'obtention, l'indemnité carburant est directement versée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) sur leur compte bancaire. Si les coordonnées bancaires n'ont pas été communiquées à la DGFiP, les personnes sont invitées à venir les indiquer dans leur espace particulier et sécurisé sur impots.gouv.fr.

NB : Pour être assisté dans vos démarches, vous pouvez contacter le **0 806 000 229** (service gratuit + coût de l'appel) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00.

<https://ict.impots.gouv.fr/saisie-demande>

Après la trêve des confiseurs, les coureurs et marcheurs des Rives du Tarn Running se sont retrouvés pour le premier rendez-vous de l'année, aux Avalats, profitant d'une météo clémente.

Une mise en jambe pour attaquer cette nouvelle année qui s'annonce riche en événements pour l'association avec la traditionnelle galette, l'organisation du Déca'Night et, pour terminer le trimestre, la tant attendue balade nocturne des Lucioles le 31 mars à Lagrave. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le 06 07 84 54 32

Rives du Tarn Running : les Avalats pour se retrouver



Votre article dans le prochain Marssac Info d'avril ?

à envoyer avant le 15 mars
communication@marssac-sur-tarn.fr

**Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG**

Le Centre Chorégraphique DuolaB

Durant les vacances d'hiver, le Centre a fermé ses portes permettant à chacun de se reposer et de se ressourcer pour une reprise sur les starting-blocks dès le lundi 6 mars.

La préparation de notre spectacle de fin d'année se poursuit et les répétitions s'intensifient afin de produire une belle soirée le samedi 1^{er} juillet, à la Maison de la Musique de Cap Découverte.

Nos projets s'enchaînent

En parallèle de cette préparation, le jeudi 23 mars, nos élèves auront l'opportunité de découvrir la nouvelle création d'Ohad Naharin, «Momo», interprétée par les danseurs de la Batsheva Dance Company à la Scène Nationale d'Albi. Encore une belle soirée pour nos adhérents.

Le samedi 8 avril, nous sommes invités à participer à la soirée Apéro Concert «Voodoo Jam» organisée par Terssac Events à la salle du Pastel à Terssac. Vous pourrez y découvrir en avant-première des extraits de

notre nouveau spectacle 2023. Alors n'hésitez pas à faire les curieux et venez apprécier un moment convivial en compagnie de nos danseuses.

Les workshops continuent

Nos workshops mensuels avec Kyini en Street-Jazz et Commercial se poursuivent les mardis 21 mars et 18 avril. Les inscriptions se font via notre billetterie en ligne sur la plateforme Hello Asso (n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir le lien).

D'autres projets sont en cours d'organisation... Mais pour en savoir davantage, il va falloir encore être patient...

Renseignements & inscriptions par mail : duolab.tempsdanse@gmail.com ou par téléphone 06 44 24 69 80.

Vous pouvez également retrouver toutes les actualités du Centre sur les réseaux sociaux et sur le site internet : www.duolab-tempsdanse.fr.



Le 10 avril, le Comité des Fêtes de Marssac organise une grande chasse aux œufs



Nouveau cette année, le Comité des Fêtes organise une grande chasse aux œufs de Pâques le lundi 10 avril de 10h à 12h. Tous les enfants de moins de 12 ans scolarisés à Marssac ou faisant partie d'une association sportive ou culturelle de notre commune y sont invités.

Pour les plus jeunes, tout se passera au parc Nadine Montois qui leur sera entièrement dédié.

Pour les plus grands, c'est à un vrai jeu de piste semé d'énigmes auquel ils seront invités, par équipe de cinq, entre mairie et complexe, à la découverte de nombreux trésors en chocolat.

Pour inscrire vos enfants, rien de plus simple. Il suffit de remplir le bulletin d'inscription qui est en bas de page et de le déposer en mairie ou l'envoyer par mail avant le 5 avril.

Cette animation est entièrement gratuite et un espace «Rencontre petit dej» sera installé au parc Montois pour les parents.

Rendez-vous le 10 avril à partir de 9h30 directement dans le parc Nadine Montois (rue Tonimarié)

NB : le Comité des Fêtes se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de mauvais temps ou manque de participants.

Inscription à la Chasse aux Oeufs du lundi 10 avril 2023

Bulletin d'inscription à compléter pour l'ensemble des enfants de la famille participant à la chasse aux œufs.

Bulletin d'inscription à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou à envoyer par mail à : cfmarssac@gmail.com avant le 5 avril

Nom	Prénom	Age	Inscrit à l'Ecole de Marssac en classe de :	Inscrit à l'association sportive/culturelle de Marssac (laquelle ?)

Numéro de téléphone parents (obligatoire) _____

Pour bien préparer l'été



Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. **Il est donc né chez vous ou pas loin !**
Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les eaux stagnantes** où il pond ses œufs et prolifère...

Rangez

à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

Photos (mauvais) souvenirs





Un stand d'information sur le compostage se tiendra le vendredi 31 mars au marché de Marssac

Tous les habitants disposant déjà d'un composteur, ou souhaitant en acquérir un, sont invités à venir rencontrer l'équipe «prévention déchets» de l'Agglomération qui sera présente de 9h à 12h sur le marché pour montrer le fonctionnement d'un composteur, expliquer comment s'en procurer et répondre à toutes les questions. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

Pourquoi composter ?

C'est utile, on réduit la quantité de déchets de la poubelle marron et les volumes traités par l'Agglomération (de l'ordre de 30%).

C'est économique, on utilise le compost dans ses jardinières ou son jardin et on économise l'achat d'engrais.

C'est bon pour l'environnement, on évite de polluer en réduisant l'utilisation des engrais chimiques et on améliore la qualité de son sol.

Et c'est un projet porteur de sens qu'on partage en famille.



Qu'on se le dise : en faisant du compost on peut réduire ses déchets de 97 kg par personne et par an !

Le Frelon oriental, une nouvelle espèce à suivre de près

C'est à Marseille, dans une friche industrielle, que des chercheurs du cabinet d'expertise naturaliste Ecotomia ont découvert fin septembre 2021 le frelon oriental (*Vespa orientalis* Linnaeus).

Ce frelon est facilement reconnaissable. Il est entièrement roux à l'exception de la face antérieure de la tête et des 3^{ème} et 4^{ème} segments de l'abdomen qui sont jaunes. Ses nids sont en général installés dans des cavités, dans le sol ou des bâtiments, sans enveloppe. Lorsque le nid est aérien, il peut être accroché à un bâtiment ou de la végétation, et possède alors une enveloppe grise (bois) mêlée de particules du sol.



Son cycle de vie est annuel. La jeune reine hiverne à l'abri des intempéries et se réveille au printemps pour se nourrir et fonder son nid. Elle élèvera ses premières larves en les nourrissant avec des proies (abeilles, guêpes et mouches surtout). Les colonies sont d'environ 1 000 individus à leur apogée. Les individus sexués quittent le nid à l'automne, le reste de la colonie meurt pendant l'hiver.

L'espèce n'est pas agressive si son nid n'est pas dérangé. Mais elle est par contre considérée comme un redoutable prédateur pour les abeilles domestiques.

Il s'agit de la 4^{ème} espèce de frelon à surveiller, après l'introduction du frelon bicolore, *Vespa bicolor*, introduit en 2013 dans le Sud de l'Espagne sans sembler poser de problèmes, du frelon géant, *Vespa mandarinia*, dans le Nord-Ouest des USA et bien sûr du frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*.

Vous pouvez aider l'INPN à suivre la potentielle invasion du Frelon oriental, *Vespa orientalis*, en utilisant l'application INPN Espèces et la quête dédiée au frelon asiatique.

Vous pouvez également utiliser le formulaire de signalement du Frelon asiatique, sans oublier de joindre une photo, et en précisant également en commentaire qu'il s'agit d'un *Vespa orientalis*.

<https://frelonasiatique.mnhn.fr>

Centre de loisirs la Clé des Champs : vivement les vacances



Outre le centre de loisirs qui fonctionnera durant les vacances d'hiver et de printemps, la Clé des Champs a concocté un programme intégrant deux mini-camps pour les plus grands.

Les 11-13 ans partiront à la découverte du Pays Basque du 24 au 28 avril avec visite de la Cité de l'océan et l'aquarium de Biarritz, la découverte des grottes d'Itsurtz, une randonnée pédestre à Espelette et la pratique de jeux traditionnels comme la pelote basque...

Le groupe sera accueilli au centre d'accueil «La Genette» à Saint-Just-Ibarre.

Les 9-11 ans, quant à eux, auront l'occasion de découvrir l'Aveyron du 2 au 5 mai. Le domaine de Valrance à Saint-Sernin-sur-Rance



accueillera le groupe. Diverses activités comme la visite des Caves de Roquefort, la visite du Viaduc de Millau ainsi que plusieurs activités autour des bergers et du travail des chiens (le programme détaillé sera communiqué ultérieurement).

Pour toutes informations et/ou inscriptions :
Bureau de Clé des Champs,
05 63 81 51 02 (tous les matins)
Site : www.cledeschamps81.fr
Mail : reservation@clesdeschamps81.fr

Don du sang, don de vie : soyons au rendez-vous



Comme chaque année, la municipalité a répondu présente à la demande de l'Établissement Français du Sang qui a souhaité organiser cette année deux collectes mobiles de sang sur notre commune. La première a eu lieu le 31 janvier avec 39 donateurs présents pour un bilan de collecte de

33 prélèvements effectifs. La seconde est, quant à elle, programmée pour le 2 août.

L'EFS rappelle que chaque jour, il a besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer.... Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est irremplaçable.

Merci à tous les donateurs, passés et à venir, qui se mobilisent pour cette noble cause.



Le saviez-vous ?
10 000 dons de sang
sont nécessaires
chaque jour pour
répondre aux besoins
d'un million de malades
par an.



Suivez-nous
sur facebook :
Marssac sur Tarn

Mars ... L'art en folie au Centre Artistique Ambiance Scandale



Après un mois de février où nos élèves de danse, de chant et de pole dance ont découvert, à travers des stages de nouvelles disciplines et de nouveaux professeurs, nous sommes allés voir le spectacle du Centre Professionnel James Carles à Toulouse où notre professeur de danse Modern Contempo, Jordan Gaben Belly a performé sur scène.

Nos danseurs et professeurs sont partis en stage de danse chez James Carles à Toulouse durant les vacances.

Le Centre Artistique a fermé ses portes uniquement la première semaine des vacances pour la préparation de nos trois spectacles. L'accès au centre pour les danseurs est en libre-service pour ceux qui souhaitent réviser.

Nous avons accueilli pendant une semaine, en stage de 3^{ème}, Luna Merigot, une danseuse du Centre Artistique, qui a découvert l'envers du décor et les nombreuses casquettes du métier de professeur de danse.

Nouveau au Centre Artistique

Après de nombreuses demandes, nous avons décidé de lancer un nouveau concept : «Viens fêter ton anniversaire au Centre».

De 4 ans à 12 ans. Compose le comme tu veux, tu choisis la discipline de ton choix :
danse, chant, théâtre, arts

plastiques, pole dance... Choisis la durée : de 1h30 à 2h30.

Ce nouveau service est ouvert à tous. Les enfants qui ne sont pas du Centre sont les bienvenus.

Maintenant c'est parti pour un mois de mars tout aussi artistiquement rempli.

Actus de mars

- la préparation du concours est lancée pour nos trois groupes de danse qui participent le 6 mai au concours «Avignon danse».

- Emma Laurens revient en cours de house pour commencer la création d'une chorégraphie pour notre gala.

- le 4 et 5 mars nous avons l'honneur et le plaisir d'accueillir en stage Tarek Ait Meddour professeur de danse contemporaine !

- le 26 mars c'est Flavie Neuville fraîchement rentrée de sa formation au Broadway Dance Center à New York qui donnera un stage de Lyrical contemporain. Le stage de danse est complet.

- le tournage du reportage continue ! Les caméras ont commencé à filmer les premiers épisodes. La suite prochainement...

- le Centre Artistique a la joie d'accompagner cinq couples de futurs mariés pour leur ouverture de bal, les cours ont commencé.

- notre loto virtuel fait son grand retour le dimanche 2 avril.

Les dates à retenir

Le Centre Artistique fête ses dix ans et pour sa saison 10, il y aura trois spectacles :

- la pièce de théâtre «Étranges vies», le samedi 20 mai à 20h à l'Athanor à Albi.

- le spectacle de chant et de pole dance «Nightmare or dream», le dimanche 21 mai à 18h à l'Athanor à Albi.

- le gala de danse et de jumping «Destin» le dimanche 25 juin à 16h au Grand théâtre des Cordeliers à Albi.

Les places seront disponibles à partir du 20 mars.

Rendez-vous dans le Marssac info du mois d'avril pour de nouvelles annonces.

L'Équipe du Centre Artistique Ambiance Scandale.

Pour plus d'infos vous pouvez nous contacter sur le numéro du secrétariat : 06 74 34 25 72.

www.centreartistiqueambiancescandale.com

Suivez-nous sur les réseaux, des photos et des vidéos sont postées tous les jours.

INSTA: centre_arts_ambiance_scandale

FB: Centre Artistique Ambiance Scandale

Tiktok: centre_arts_ascandale

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

MFATC : Les filles championnes du Tarn



Le club du Marssac Florentin Aussac Tennis Club vient de finir la première partie de sa saison avec les compétitions par équipes au niveau départemental.

Finalistes en 2020, les filles ont parfaitement négocié leur retour en Challenge Cathare Division

4 avec une phase de poule parfaite (victoires chez Rabastens-Couffouleux, contre Sorèze et à Cambon), une demi-finale maîtrisée face à Sorèze et une finale remportée contre Rabastens-Couffouleux. Pour le MFATC, il s'agit d'une première historique chez les filles. Un immense bravo à Virginie Gressier, Séverine Peintre, Stéphanie Vaissières, Marie Laval, Sarah Ben Moussa et Marie-Pierre Soulié.

Chez les garçons, si l'équipe 1 a échoué aux portes de la phase finale, la 2 a réussi à se qualifier jusqu'en finale, perdue face à Lisle-sur-Tarn, dans le super tie-break décisif.

Pour les compétitions, place maintenant au niveau régional avec des espoirs de maintien dans leurs poules des deux équipes masculines.

Pour rejoindre le MFATC, contactez-nous au 06 87 13 45 04.

C'est le printemps

Taille des haies, attention aux dates



La taille des haies entre le 15 mars et le 31 juillet peut avoir de graves conséquences pour le bon accomplissement du cycle biologique des espèces animales et contribue au déclin de la biodiversité. Il est vivement recommandé de ne pas tailler les haies durant cette période.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est strictement interdite du 1^{er} avril au 31 juillet par application de l'arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales.

Les haies sont, durant le printemps et l'été, un formidable habitat de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces animales et plus particulièrement pour les oiseaux qui y nidifient. Les oiseaux sont pour la plupart, des espèces protégées par la réglementation nationale. Par conséquent la destruction d'individu, la perturbation intentionnelle et la destruction de l'habitat sont interdits et sanctionnables.

Des arbres et arbustes pour attirer et nourrir les oiseaux

Le principe de ces haies est d'être aussi variées que possible afin de fournir de la nourriture sur une longue période allant du mois d'août jusqu'à début mars. Certaines baies attirent plus particulièrement certains oiseaux que d'autres.

L'amélanchier appâte les rouges-gorges, fauvettes grisettes, bouvreuils et étourneaux.

L'épine-vinette (Berberis) séduit davantage la grive, le gobe-mouche, la mésange et la sittelle.

Le fusain d'Europe, espèce caduque indigène, supporte bien le calcaire. Ses fruits dits en «bonnet d'évêque» s'ouvrent en quatre valves rose corail vif.

Le fusain est le fief : du bouvreuil, de la fauvette à tête noire et de la mésange à longue queue.

Le buisson ardent (Pyracantha) plaît par son feuillage lustré touffu, sa floraison crème en avril-mai où viennent butiner les abeilles, et ses innombrables baies rouges, oranges ou jaunes. Les oiseaux s'en délectent tout au long de l'hiver.

Le troène (Ligustrum vulgare) est un petit arbre persistant qui produit des grappes d'un blanc crème en mai-juin suivies de baies noires, appréciées des mésanges, du gros-bec casse-noyaux, du verdier... On peut citer également la **viorne obier** (Viburnum opulus) ainsi que **Le Mahonia**.



La balade des LUCIOLES
12ème édition

Randonnée nocturne 10 et 14 Kms

Inscription sur place : 6 €

Lampe obligatoire

Collation à l'arrivée

Tombola

LAGRAVE
(Salle des fêtes)
vendredi
31 mars
2023 - 20H

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

La balade des lucioles, 12^{ème} édition

Le 31 mars prochain à 20h, les Rives du Tarn Running organisent leur 12^{ème} randonnée nocturne à Lagrave. Soyez les bienvenus. Venez randonner dans la campagne lagravoise avec vos amis, votre famille, sur 10 km ou 14 km pour les plus aguerris.

Un ravitaillement est prévu à mi-parcours ainsi qu'une collation à l'arrivée.

La lampe est obligatoire et de bonnes chaussures recommandées.

Contact Alain : 06 74 52 15 40
ou facebook des Rives du Tarn Running

Goûter surprise pour les enfants du CLAE

Depuis plusieurs années maintenant, les enfants du CLAE ont démontré tout le cœur et le talent qu'ils mettent à participer à la confection des colis de Noël pour nos aînés. Cette année ce sont ainsi près de 500 «sachets senteur» qu'ils ont réalisés avec l'aide de leurs animateurs et qui ont été glissés dans chaque colis.

Une belle action qui méritait bien le goûter surprise que les élus du CCAS avaient préparé pour eux avec petits gâteaux, bonbons et jus de fruit, en présence de représentants de nos aînés, Monsieur et Madame Pech, Madame Naves et Monsieur Roche.



Suivez-nous
sur facebook :
Marssac sur Tarn

Vive le printemps avec Autan pour Soi



La nature, la terre en général, s'éveillent à nouveau. Les animaux sortent d'hibernation, les feuilles repoussent, les fleurs éclosent et nous retrouvons les premiers bourgeons. Toutes ces couleurs vont égayer nos journées : fleurs, fruits, pousses...

Le réveil de la nature, revivifie l'organisme humain : notre métabolisme s'accélère.

Profitons du plein air pour absorber la vitalité débordante de la nature, par des mouvements aisés, lents, tels que le Yoga, le Qi Gong ou le Tai Chi Chuan (travail du souffle), activités que vous propose l'Association Autan Pour Soi.

Allons nous promener dans les champs, les bois, écouter le chant des oiseaux, nous émerveiller devant le paysage printanier des rivières et des lacs, afin de respirer le plus d'air frais possible, mobiliser les muscles et les os.

Etirons-nous au réveil, le matin, c'est très bénéfique pour la santé ! Imitons nos animaux domestiques.

Nous vous informons qu'il reste des places dans certains cours pour le dernier trimestre.

Vous pouvez aussi découvrir les pratiques avec une carte cinq cours.

Voici les dates des deux prochains Ateliers Yoga avec Martine René, le samedi 25 mars et le dimanche 4 juin 2023 en matinée. Pensez à vous inscrire.

Nous avons hâte de découvrir la nouvelle salle polyvalente de Marssac.

Beau printemps à toutes et tous et prenez soin de vous.

N'hésitez pas à contacter les professeurs :
Martine René : 06 89 49 84 16 (Yoga)
Christine Reynes : 06 24 60 81 32 (Yoga)
Sylvie Capo : 07 87 87 17 60 (Tai Chi Chuan)
Daniel Auriac : 06 61 84 46 31 (Qi Gong)

Site de la Mairie de Marssac-sur-Tarn rubrique «Associations»

Association «Autan pour Soi» affiliée la Fédération Sport pour Tous.

autanpoursoi@laposte.net



Nouveau à Marssac : Pixies MC vous propose du repassage et des créations originales

Marssacoise depuis 24 ans, je m'appelle Marylène Clar. Suite à des soucis de santé ne me permettant plus de conduire, j'ai dû changer de travail. J'ai été en arrêt de travail et les loisirs créatifs m'ont aidé à surmonter cette période. Je me suis spécialisée dans la technique des polymères et des résines. Le mariage des deux donne des créations artisanales uniques. Je propose, sur commande, des créations personnalisées à vos couleurs et pour toutes occasions.

De là, est née la création de ma micro-entreprise (PIXIE MC) dans le domaine des loisirs créatifs (créations uniques en résines et polymères) et du service de repassage.

J'exerce depuis mon domicile, 21 rue de Plaisance, où j'aurai le plaisir de vous accueillir.

Contact : 06 12 21 23 40
marylene.clar@gmail.com



Le nouveau Bureau de «Génération Mouvement»

Ami(e)s Marssacois(es), nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau bureau de Génération Mouvement «Les aînés de Marssac».

Nous vous invitons à venir nous rejoindre afin de passer des moments agréables et conviviaux ensemble : belote, lotos, repas, etc... Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement. N'hésitez pas à nous contacter.

Présidente : Mme Dany Iliadi : 05 63 57 57 99

Vice-président : M. Maurice Guibbal : 06 24 27 34 09

Secrétaire : Mme Thérèse Liria-Gimenez : 05 63 53 25 02

Trésorier : M. Claude Bonhomme : 05 63 55 41 10

Nous serons très heureux de vous accueillir nombreux.

Nous remercions au nom de tous les adhérents Monsieur Pierre Roche, Mesdames Anne-Marie Naves et Claudette Grèze pour leur implication et leur dévouement au sein de l'association. Un grand merci à eux.



De gauche à droite : Mme Dany Iliadi, M. Maurice Guibbal, Mme Thérèse Liria-Gimenez, M. Claude Bonhomme.

La Boule Marssacoise relance le cochonnet avec une nouvelle équipe



L'équipe séniors qui a participé à la demi-finale du championnat, le 15 octobre 2022 à Labruguière. Debouts de gauche à droite : B.Fel, D. Barthe, P. Loubières, G.Courveille.
Accroupis de gauche à droite : N. Loubières, C. Baïta, E. Millet.

Le 17 décembre dernier, la Boule Marssacoise a organisé sa traditionnelle Assemblée Générale dans la salle de l'Astrolabe. Petit événement, cette réunion, à laquelle une vingtaine de licenciés a participé, a sonné la fin de la partie pour Christian Baïta qui, après des années de bons et loyaux services à la présidence du club de pétanque, a décidé de tenter une nouvelle aventure sur les terrains de Port Leucate. C'est Damien Barthe, 39 ans, ayant occupé par le passé les fonctions de trésorier, qui en est le nouveau président. Il sera épaulé par une équipe de membres actifs rajeunie et un bureau complété par Michel Bagé, secrétaire et Eric Millet, trésorier.

La philosophie du club qui compte, cette année, une trentaine de licenciés, dont deux équipes vétérans et une équipe séniors, est de retrouver une certaine convivialité et proximité, après deux ans de pandémie qui ont éloigné certains joueurs des bouledromes.

Et si tout va bien, les pétanqueurs pourront redécouvrir leurs terrains préférés au mois de juin, ces derniers étant actuellement impraticables depuis plusieurs mois, en raison de la réhabilitation de la salle polyvalente.

Pour rappel, la Boule Marssacoise a validé deux accessions lors des championnats départementaux des clubs 2022, une en sixième division pour les séniors et une en troisième division pour les vétérans. Si vous êtes intéressés par la pétanque, le club accueille avec grand plaisir de nouveaux adhérents, peu importe leur niveau.

Renseignements auprès du président :
06 72 40 48 77

L'histoire de Marssac

M. Boussac vient de nous faire parvenir une synthèse de ses travaux sur Marssac. Nous l'en remercions et partageons avec vous ce moment de lecture de notre histoire commune.

«Dernier héritier de la famille Monclar qui s'établirent à Lamartine en 1600, j'ai fait dans ma jeunesse des recherches et pu utiliser de nombreux documents aujourd'hui perdus et, au décès de mon père, j'ai remis en 1981 aux Archives départementales celles que nous possédions concernant les actes consulaires traités par mes ancêtres.»

J.H. Boussac



Le village de Marssac a pour origine le peuplement le long des rives du Tarn avant la conquête romaine. Une villa gallo-romaine lui a peut-être donné son nom. Mais son peuplement remonte au haut-moyennage avec le premier cimetière mérovingien de Notre-Dame d'Olivieges près du Buc. En bordure du Tarn une villa ? La traversée de la rivière va provoquer un déplacement de la population principalement dû à l'insécurité croissante du haut-moyennage.

Les premières mentions de Marssac datent de 1177. Il s'agit du serment prêté à Roger II Trencavel pour sa vicomté du Castelvieu d'Albi qui comprenait, outre le Castelvieu, les forteresses d'Avisac, Terzac et Marssac. Il reçoit l'hommage de 23 chevaliers dont Guillaume Frotier et Paganus fils de Bérandère qui ont la garde du Fort de Marssac.

Dans le cartulaire de Bernac nous apprenons le détail de l'organisation de la forteresse de Marssac: le propriétaire de la terre ou ses successeurs (l'Evêque d'Albi, Amauri de Monfort, le Roi de France) baille la terre à disposition de celui qui l'exploite. Moyennant quoi ce dernier lui paye annuellement un cens en nature. Toutefois il lui est possible de la vendre ou de la donner en héritage moyennant certaines taxes aux propriétaires: les Trencavel. Dans d'autres cas on trouve des paysans attachés à la terre, vestige du servage un peu amélioré: ils pouvaient quitter leurs exploitations mais en laissant tout (meubles, outils, ...).

Pour représenter et gérer le territoire un intermédiaire était désigné responsable. La localité a suivi aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles

les différentes péripéties de la Vicomté du Castelvieu dépendant du Comte de Toulouse, de Simon de Montfort, enfin de l'Evêque d'Albi. En 1212 Marssac et Rouffiac étaient remis à l'Evêque d'Albi



Cardinal Antoine Duprat, évêque d'Albi de 1528 à 1535



Le miracle de Saint Dominique: fresque de N. Greschny dans l'église de Marssac

dont il devait rendre hommage au chef de la croisade.

Un grand nombre d'impôts ou taxes étaient prélevés: les dîmes, le sel, la pesade, droit de péage sur le Tarn, l'utilisation du moulin ou du four à pain. A ce propos une légende attribuée à Saint Dominique un miracle lors du passage du Tarn à Marssac: le

passer, un certain Brunet, exigea de lui le denier pour la traversée. Le Saint, dans le fond de la barque aperçut la piécette de un denier nécessaire. Mais il dit au passer: «Tant qu'un Prunet sera, Prunet caquetera!» et au 17^{ème} siècle il y avait à Marssac une famille Prunet dont certains bégayaient. Il faut préciser à la suite d'études concordantes que la région n'a pas été contaminée par l'hérésie cathare. Mais que l'Inquisition a permis de se débarrasser de certains aristocrates pour les spolier.

C'est le cas de la famille de Marsac au XIII^{ème} siècle afin de percevoir les dîmes (impôt perçu par l'Eglise) et autres taxes comme le passage du Tarn. Ce qui explique pourquoi l'Evêché d'Albi passait sous l'ancien régime pour un des plus riches de France. Au XII^{ème} siècle les «de Marsac» en la personne de Guiraud de Marsac

disposent de fiefs dans le secteur de Marssac et des environs.

Bernard de Marsac et sa femme Béatrix furent déclarés hérétiques en 1271 et leurs biens confisqués au profit de l'Inquisition mais non condamnés à être emmurés et leurs biens confisqués. L'Evêque nomma un autre

vassal : Guillaume de Marsac en 1300 reconnaît être le vassal de l'Evêque d'Albi. Hérétique à son tour on mit à sa place le fils du Vicomte Bernard et la famille pendant deux siècles rendra hommage à l'Evêque d'Albi.

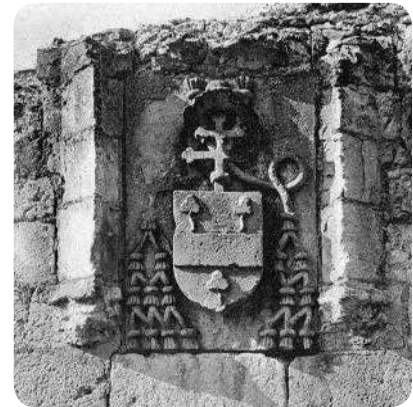
Durant le XIV^{ème} siècle d'autres vassaux s'installent à Marsac tels Béraud de Fargues, Bertrand de Penne, Céline de Solomiac, qui eux aussi rendent hommage à l'Evêque d'Albi des biens qu'ils possèdent à Marsac. Par contre le seigneur Evêque devait serment de fidélité au Roi de France qu'il prêtait de mauvais gré pour les châteaux de Marssac et Rouffiac: c'était le seul lien de fidélité qui le liait au Roi de France. Pour cela il devait se rendre, à ses frais, au printemps, à Nîmes ou Beaucaire auprès du Sénéchal afin de jurer fidélité au Roi.

Au XIV^{ème} siècle, au début Marsac devait être un gentil village. L'Evêque d'Albi y résidait parfois en été avec ses familiers et son administration. Un juge y rendait la justice au nom de l'Evêque et

Cela dura jusqu'en 1380, date à laquelle la guerre de Cent ans gagna l'Albigeois. En 1358 on avait procédé au renforcement des murailles et les habitants montaient la garde. Un des princi-



Ruine du dernier moulin drapier englouti par les eaux du barrage en 1951



Pierres portant les armes du Cardinal Duprat

du Roi de France. A partir de 1368 la ville était administrée par deux consuls élus, mais agréés par le Seigneur Evêque. Le passage du Tarn faisait que les personnalités y étaient accueillies en grande pompe par les Consuls d'Albi. Le pays était prospère : on y cultivait du méteil, de la vigne, des bois, on y trouvait aussi un moulin et une briqueterie !

paux mercenaires qui ravagèrent le pays était natif de Marsac : on l'appelait le «Pauco de Lantar». Il se disait à la solde des anglais. En fait il dirigeait une bande de pillards qui, de Rosières, Terssac ou Curvalle, rançonnait la plaine autour d'Albi, menaçant les récoltes de céréales et de vin. Chassé de Terssac moyennant finance, il se replia semble-t-il



sur Marssac, car en 1421 la ville était «aux anglais» et ce jusqu'en 1438. Il reprit la ville de nouveau en 1443, exigeant d'Albi, par exemple, un quintal de chandelles, 100 fougasses fraîches ! Le pays était ruiné et Marssac ne comptait pas 50 habitants. En plus la peste sévissait. Les saisons avaient des hivers rigoureux, disette...

On se remet au travail : on reconstruit le château et les remparts, l'église, le moulin sur le Tarn. Le nombre de Consuls passe à 4. Quand le pays se fut relevé, les guerres de religion apportèrent de nouveaux troubles. Marssac était défendu par une garnison payée par le diocèse. Terssac de son côté était aux mains des protestants. C'était encore un Marsacois mercenaire, le capitaine Peytavi qui battait la campagne. En 1573 pillage et sac du village. Il attira en embuscade la garnison de Marssac en 1574. Quelques dizaines de catholiques furent occis y compris le «Gouverneur» qui avaient cherché refuge dans une maison

de la plaine de Lieure. Les soldats de tous bords commirent les pires exactions avec une guerre larvée entre Terssac et Marssac, pillages, rapines de 1576 à 1588.

Le règne d'Henri IV ne sera qu'un court répit. Le passeur qui a refusé le passage à des hommes d'armes est blessé d'un coup d'épée. Les marsacois doivent héberger les soudards traversant le pays. La compagnie de Bieules commet les pires excès hors la ville. A partir de 1628 la paix revient enfin, mais il s'ensuit des périodes de disette et de prospérité : les conditions climatiques en 1709 jointes à une épidémie de peste furent terribles : le froid devint si rude que la rivière Tarn était gelée, le vin dans les caves gela aussi, les arbres fruitiers périrent également. En octobre une violente crue emporta tous les moulins à l'exception du moulin du Cardinal Duprat. En raison de la disette le peuple croulait sous les impôts qui ne purent être payés qu'au bout de 40 ans.



Notre-Dame d'Olivières, lieu de pèlerinage cité dans un document de 1355

La fin du siècle, sous Louis XV, fut meilleure et plus prospère. Les paysans élèvent des moutons, des ânes, des mules, cultivent le chanvre de bœufs et de chevaux. Il y a des tisserands et des voituriers, le commerce commence à se développer entre les villages et la ville. En 1767, Marssac, Florentin et Cadalen forme une Vicomté dite de Pierrebouurg.

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47
Gendarmerie	17
Samu	15
ou le 114 pour les sourds et malentendants	
Samu Social	115
Pompiers	18
Docteur : nuit, urgence et week end	3966
Pharmacie de garde : dimanche, jours fériés et urgences de nuit	3237
Enfance en danger	119
Femmes victimes de violences	3919
Harcèlement scolaire enfants parents	3020
Prévention du suicide	3114
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17
Alzheimer Info	0811 112 112

Coronavirus Covid-19

0 800 130 000

Cancer Info Service	0810 810 821
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24
Drogues Info Service	0800 23 13 13
Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
Enfance et Partage	0800 05 12 34
Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Sida Info Service	0800 840 800
SOS Amitié	05 63 54 20 20
SOS Enfants disparus	0810 012 014
Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Tabac Info Service	0825 309 310
Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Allo Enfance maltraitée	0800 559 557

Le 114, numéro d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants

Ce numéro unique, national, gratuit est accessible par visiophonie, tchat, SMS ou fax, 24H/24, 7J/7. Des agents de régulation 114, sourds et entendants, gèrent les appels et contactent le service d'urgence

le plus proche : SAMU (15), Police-Gendarmerie (17), Sapeurs-Pompiers (18).

Trois possibilités :

- télécharger l'application Urgence 114 sur son smartphone depuis les stores iOS et Android
- ou appeler le 114 depuis le site internet urgence114.fr
- ou envoyer un SMS au numéro «114».